



Jeudi 5 avril 2018



## La Métropole soutient les initiatives citoyennes dans le cadre de la COP 21 locale : Lancement de l'appel à projets « Je participe »

La Métropole souhaite mobiliser autour de la COP 21 locale et soutenir les initiatives citoyennes, pour cela elle lance, en partenariat avec la plateforme de financement participatif KissKissBankBank, un appel à projets « Je participe ».

La Métropole a fait le choix de consacrer cet appel à projets aux enjeux de la transition écologique. Toute personne (particulier, groupement de citoyens, associations ou établissement scolaires) ayant un projet qui permet de lutter contre le réchauffement climatique est invitée à se rendre sur la plateforme KissKissBankBank pour soumettre son initiative et faire appel au financement participatif (<https://jeparticipe.kisskissbankbank.com/metropole-rouen/>). Ainsi, les habitants de la métropole peuvent choisir de soutenir les idées portées par d'autres citoyens et participer ensemble à l'effort collectif.

Si le projet atteint 70% de financement, témoignant ainsi de l'intérêt des citoyens pour celui-ci, la Métropole s'engage à apporter son soutien financier pouvant aller jusqu'à **30% du besoin en financement**.

KissKissBankBank, acteur de renommée européenne en matière de financement participatif, fournira un accompagnement « clé en main » aux porteurs de projets, leur permettant d'optimiser leurs chances de réussite dans la collecte de fonds et leur assurant la meilleure visibilité possible.

Pour être éligibles, les projets devront rentrer dans le champ de l'une des thématiques de la COP 21 locale, à savoir :

- > Les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables
- > Les alternatives à la voiture individuelle
- > L'alimentation (manger locale, de saison...)
- > L'amélioration de la qualité de l'air (intérieure et extérieure)
- > La préservation et/ou restauration de la biodiversité
- > La gestion des déchets (recyclage, réemploi...)
- > Le jardinage et l'agriculture écologique (arrêt des phytosanitaires, permaculture ...)
- > Les économies d'eau (réutilisation des eaux pluviales, réduction des consommations...)

[www.notrecop21.fr](http://www.notrecop21.fr)





- > La consommation durable (réparation, achat d'occasion ou recyclé, location ou partage de matériel, achat de produits et services issus de filières respectueuses de l'environnement...)
- > La sensibilisation à la transition écologique à travers l'art et la culture.

Ils devront également proposer des actions pratiques et concrètes, sur le territoire de la Métropole, pouvant être mises en œuvre avant la fin de l'année 2019.

*Pour plus d'informations, les porteurs de projets peuvent s'adresser à la Cellule participation et citoyenneté de la Métropole :*

[Jeparticipe@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:Jeparticipe@metropole-rouen-normandie.fr) - 07 64 67 18 19

## Notre COP 21



L'accord de Paris pour le climat est entré en vigueur le 4 novembre 2016. L'engagement est unique et l'enjeu mondial : renforcer les plans d'actions pour contenir la hausse des températures en deçà de 2°C. La Métropole Rouen Normandie s'inscrit dans la dynamique internationale en définissant une politique « climat - air - énergie » ambitieuse. Première étape de la démarche, le diagnostic de son Plan Climat Air Énergie Territorial a confirmé que les actions liées aux compétences de la Métropole ne peuvent suffire, à elles seules, à obtenir les résultats attendus en termes de réduction de la pollution atmosphérique, d'adaptation et d'atténuation du changement

climatique. Au-delà des actions qu'elle porte sur son patrimoine et à travers ses compétences, qui devront être exemplaires, la Métropole fait donc le choix d'être l'animatrice de la dynamique territoriale nécessaire pour atteindre ces objectifs. Cette démarche de COP21 locale doit fédérer les acteurs économiques et institutionnels, les communes et les citoyens pour construire leur propre engagement pour le climat qui prendra la forme fin 2018 d'un « Accord de Rouen pour le climat ». Signe de son engagement et afin de fédérer le plus grand nombre, la Métropole a signé mi 2017 une convention de trois ans avec le WWF pour mettre en œuvre cette démarche territoriale nouvelle. Il s'agit d'une démarche collective et innovante pour construire une ambition partagée, la rendre compréhensible par le plus grand nombre, permettre son appropriation par tous et ainsi ancrer le Plan climat (PCAET) dans le quotidien des citoyens et des acteurs économiques.

### CONTACT PRESSE

Perrine BINET

[perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr)

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05

[www.notrecop21.fr](http://www.notrecop21.fr)

